

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2012
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12 h 45
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

LA SEANCE EST OUVERTE

Projet de budget Supplémentaire 2012 - Examen - Décisions - Adoption

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de présenter à votre examen le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2012 de la Communauté.

Ce document reprend :

- 1) Les reports provenant de l'exercice précédent qui apparaissent au compte administratif 2011 et comprennent les résultats de clôture et les restes à réaliser.

Pour le budget principal et les budgets annexes, il est tenu compte de la délibération n°2012/0410 du 22 juin 2012 portant sur l'affectation des résultats de fonctionnement enregistrés à la clôture de l'exercice 2011.

- 2) Les recettes et dépenses supplémentaires et nouvelles.
- 3) Les mouvements d'ordre qui concourent à gonfler les masses du budget sans influencer sur son équilibre.

Les tableaux ci-après récapitulent, par section, les masses des trois rubriques ci-dessus.

I – RAPPEL DES RESULTATS ET DES RESTES A REALISER APPARAISSANT AU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET DECHETS MENAGERS	REGIE RESTAUR* ADMINIST*	ASST*	SPANC	TRANSPORTS	PARCS DE STAT*	ABATTOIR	Régie ABATTOIR	Crématorium	S.E.P.F.	CAVEAUX	RESEAU DE CHALEUR	LOTISSEMENTS	Z..A.C.	Z...A.C. DU TASTA	ZAC des QUAIS (M14)	REGIE EAU INDUST*	TOTAL	
A/ - Résultats enregistrés à la clôture de l'exercice 2011																				
<u>Excédent de clôture</u>																				
* Investissement	0,00	10 856 985,85	24 825,39	0,00	157 926,00	112 449 819,29	11 316 221,64	8 049 694,07	426 857,24	1 842 950,55	30 406,87	0,00	500 448,24	1 318 304,53	1 365 208,50	838 148,96	1 304 479,96	67 671,71	150 549 948,80	
* Fonctionnement	270 569 812,89	11 859 938,09	0,00	21 817 466,35	0,00	32 856 866,52	1 042,89	24 076,86	0,00	1 389 140,20	0,00	37 591,94	2 066 779,46	5 875,51	20 343,30	588,81	137,95	306 170,45	340 955 831,22	
	270 569 812,89	22 716 923,94	24 825,39	21 817 466,35	157 926,00	145 306 685,81	11 317 264,53	8 073 770,93	426 857,24	3 232 090,75	30 406,87	37 591,94	2 567 227,70	1 324 180,04	1 385 551,80	838 737,77	1 304 617,91	373 842,16	491 505 780,02	
	ENSEMBLE	491 505 780,02																		
<u>Déficit de clôture</u>																				
* Investissement	80 428 910,67	0,00	0,00	16 988 263,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 340,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 454 515,40	
* Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	53 788,06	0,00	0,00	0,00	42 451,14	0,00	15 758,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 997,69	
	80 428 910,67		0,00	16 988 263,99	53 788,06	0,00	0,00	0,00	42 451,14	0,00	15 758,49	37 340,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 566 513,09	
	ENSEMBLE	97 566 513,09																		
	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET DECHETS MENAGERS	REGIE RESTAUR* ADMINIST*	ASST*	SPANC	TRANSPORTS	PARCS DE STAT*	ABATTOIR	REGIE ABATTOIR	Crématorium	S.E.P.F.	CAVEAUX	RESEAU DE CHALEUR	LOTISSEMENTS	Z..A.C.	Z...A.C. DU TASTA	ZAC des QUAIS (M14)	REGIE EAU INDUST*	TOTAL	
B/ - Restes à réaliser de l'exercice 2011																				
<u>RECETTES</u>																				
* Investissement	103 669 643,96	0,00	0,00	9 696 839,90	0,00	1 343 894,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 966,89	313 927,68	1 784 387,50	841 133,76	0,00	0,00	0,00	117 685 794,00	
* Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	103 669 643,96	0,00	0,00	9 696 839,90	0,00	1 343 894,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 966,89	313 927,68	1 784 387,50	841 133,76	0,00	0,00	0,00	117 685 794,00	
	ENSEMBLE	117 685 794,00																		
<u>DEPENSES</u>																				
* Investissement	161 092 657,64	8 126 530,39	0,00	12 026 149,55	0,00	44 852 452,85	0,00	0,00	0,00	95 534,22	0,00	0,00	2 233 234,41	0,00	0,00	0,00	0,00	38 321,45	228 464 880,51	
* Fonctionnement	7 151 178,76	694 102,00	0,00	0,00	0,00	1 187 823,99	0,00	24 076,86	0,00	122 823,58	0,00	36 218,06	0,00	3 102 692,03	732 354,22	838 148,96	1 304 479,96	0,00	15 193 898,42	
	168 243 836,40	8 820 632,39	0,00	12 026 149,55	0,00	46 040 276,84	0,00	24 076,86	0,00	218 357,80	0,00	36 218,06	2 233 234,41	3 102 692,03	732 354,22	838 148,96	1 304 479,96	38 321,45	243 658 778,93	
	ENSEMBLE	243 658 778,93																		

II - LES RECETTES ET DEPENSES SUPPLEMENTAIRES ET NOUVELLES ET LES MOUVEMENTS D'ORDRE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

		BUDGET PRINCIPAL	DECHETS MENAGERS & ASSIMILES	Régie RESTAUR* ADMINISTR*	ASST*	Régie SPANC	TRANSPORTS	PARCS	ABATTOIR	Régie ABATTOIR	CREMAT*	SEPF	CAVEAUX	RESEAU DE CHALEUR	LOTIS*	ZAC	ZAC du TASTA	ZAC des QUAIS	Régie EAU INDUST*	TOTAL
	Recettes nouvelles Mouvements réels																			
	Total Recettes	279 314 937,83	22 022 821,94	24 825,39	30 410 013,54	157 926,00	145 462 756,13	11 316 221,64	7 149 694,07	426 857,24	1 843 012,80	30 406,87	37 591,91	2 302 364,53	1 318 304,53	1 365 208,50	838 148,96	1 304 479,96	283 142,71	505 608 714,55
	Cpte 1068	-199 481 167,87	-11 165 836,09	0,00	-19 317 573,64	0,00	-31 669 042,53	0,00	0,00	0,00	-62,25	0,00	-37 591,91	-1 487 988,61	0,00	0,00	0,00	0,00	-209 371,00	-263 368 633,90
Investissement	Résultat inscrit en 001	0,00	-10 856 985,85	-24 825,39	0,00	-157 926,00	-112 449 819,29	-11 316 221,64	-7 149 694,07	-426 857,24	-1 842 950,55	-30 406,87	0,00	-500 448,24	-1 318 304,53	-1 365 208,50	-838 148,96	-1 304 479,96	-67 671,71	-149 649 948,80
	Restes à Réaliser CA.2011	-103 669 643,96	0,00	0,00	-9 696 839,90	0,00	-1 343 894,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-313 927,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-115 024 305,85
	Total	-23 835 874,00	0,00	0,00	1 395 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00	-22 434 174,00
	Total Recettes	71 101 257,02	694 102,00	0,00	5 139 892,71	-2 422,94	1 263 540,99	1 042,89	24 076,86	0,00	1 389 077,95	0,00	0,03	578 790,85	5 875,51	20 343,30	588,81	137,95	96 799,45	80 313 103,38
Fonctionnement	Excédent 2011 (002) après affectation des résultats 2011 au cpte 1068	-71 088 645,02	-694 102,00	0,00	-2 499 892,71	0,00	-1 187 823,99	-1 042,89	-24 076,86	0,00	-1 389 077,95	0,00	-0,03	-578 790,85	-5 875,51	-20 343,30	-588,81	-137,95	-96 799,45	-77 587 197,32
	Restes à Réaliser CA.2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	12 612,00	0,00	0,00	2 640 000,00	-2 422,94	75 717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 725 906,06
	ENSEMBLE	-19 708 267,94																		-19 708 267,94
	Dépenses Nouvelles Mouvements réels																			
	Total Dépenses	287 526 905,47	8 126 530,39	24 825,39	37 360 013,54	0,00	63 402 452,85	0,00	0,00	0,00	95 534,22	0,00	37 340,74	2 233 234,41	0,00	0,00	0,00	0,00	58 121,45	398 864 958,46
Investissement	Déficit 2011 (001)	-80 428 910,67	0,00	0,00	-16 988 263,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-37 340,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-97 454 515,40
	Restes à Réaliser CA.2011	-160 215 556,99	-8 126 530,39	0,00	-12 026 149,55	0,00	-44 852 452,85	0,00	0,00	0,00	-95 534,22	0,00	0,00	-2 233 234,41	0,00	0,00	0,00	0,00	-38 321,45	-227 587 779,86
	Total	46 882 437,81	0,00	24 825,39	8 345 600,00	0,00	18 550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00	73 822 663,20
Fonctionnement	Total Dépenses	19 597 679,93	694 102,00	0,00	3 289 892,71	10 189,06	1 837 021,92	0,00	24 076,86	42 451,14	122 823,58	15 758,49	36 218,06	0,00	3 102 692,03	732 354,22	838 148,96	5 604 479,96	11 700,00	35 959 588,92
	Déficit 002	0,00	0,00	0,00	0,00	-53 788,06	0,00	0,00	0,00	-42 451,14	0,00	-15 758,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-111 997,69
	Restes à Réaliser CA.2011	-7 151 178,76	-694 102,00	0,00	0,00	0,00	-1 187 823,99	0,00	-24 076,86	0,00	-122 823,58	0,00	-36 218,06	0,00	-3 102 692,03	-732 354,22	-838 148,96	-1 304 479,96	0,00	-15 193 898,42
	Total	12 446 501,17	0,00	0,00	3 289 892,71	-43 599,00	649 197,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300 000,00	11 700,00	20 653 692,81
	ENSEMBLE	94 476 356,01																		94 476 356,01
	Opérations & Mouvements d'ordre																			
Recettes	Investissement	50 970 855,79	0,00	0,00	10 869 625,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 966,89	180 797,62	1 784 387,50	841 133,76	0,00	4 300 000,00	0,00	68 982 767,42
	Fonctionnement	56 518,12	0,00	0,00	0,00	0,00	573 480,93	0,00	42 451,14	42 451,14	0,00	15 758,49	36 218,06	0,00	3 102 692,03	732 822,54	885 595,22	5 604 479,96	0,00	11 092 467,63
	Total	51 027 373,91	0,00	0,00	10 869 625,86	0,00	573 480,93	0,00	42 451,14	42 451,14	0,00	15 758,49	72 184,95	180 797,62	4 887 079,53	1 573 956,30	885 595,22	9 904 479,96	0,00	80 075 235,05
	ENSEMBLE	80 075 235,05																		
Dépenses	Investissement	12 061 488,15	0,00	0,00	3 919 625,86	0,00	0,00	0,00	42 451,14	0,00	0,00	0,00	36 218,06	249 927,74	3 102 692,03	732 354,22	838 148,96	5 604 479,96	0,00	26 587 386,12
	Fonctionnement	51 560 095,21	0,00	0,00	1 850 000,00	-12 612,00	0,00	0,00	42 451,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	468,32	47 446,26	0,00	0,00	53 487 848,93
	Total	63 621 583,36	0,00	0,00	5 769 625,86	-12 612,00	0,00	0,00	84 902,28	0,00	0,00	0,00	36 218,06	249 927,74	3 102 692,03	732 822,54	885 595,22	5 604 479,96	0,00	80 075 235,05
	ENSEMBLE	80 075 235,05																		

Au final, le budget supplémentaire 2012 se présente, en résumé et grandes masses, comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
A - Résultat de clôture (1)	490 605 780,02	97 566 513,09
B - Restes à réaliser mouvements réels	115 024 305,85	242 781 678,28
C - Opérations nouvelles	-19 708 267,94	94 476 356,01
TOTAL MOUVEMENTS REELS	585 921 817,93	434 824 547,38
Total Mouvements d'ordre (2)	80 075 235,05	80 075 235,05
<i>Dont avances du Budget Principal aux annexes</i>	6 961 488,15	6 961 488,15
TOTAL	665 997 052,98	514 899 782,43
Excédent		151 097 270,55
TOTAL GENERAL	665 997 052,98	665 997 052,98

(1) Avec Régie des Restaurants Administratifs, du SPANC, Abattoir, et Eau Industrielle soit 983.450,79 € en recettes et compte tenu pour le Budget annexe Abattoir, de la reprise anticipée d'une partie (900.000 €) de l'excédent d'investissement dégagé au Compte administratif 2011, en application de la délibération du Conseil de Communauté n°2012/0229 du 13 avril 2012 (Décision Modificative n°3),

(2) A noter que dans les Mouvements d'ordre, il y a des avances du Budget Principal à des budgets annexes qui sont considérés comme des mouvements d'ordre dans la méthode d'agrégation des comptes adoptée par la CUB. Entre les RAR et les propositions nouvelles, ils représentent un total de 6.961.488,15 € dont pour les avances : 841.133,76 € au BA "ZAC Madère", à Villenave d'Ornon, 4.300.000 € au BA "ZAC des Quais" à Floirac, 1.784.387,50 € au BA Lotissement Bioparc à Mérignac et 35.966,89 € au BA "Caveaux"

Il est à noter qu'à l'issue de l'établissement du budget supplémentaire, le résultat de 151.097.270,55 € mentionné ci-dessus et restant en attente d'utilisation se répartit, par budget et par section, comme suit.

Budgets	Investissement	Fonctionnement	Total
	Résultat en attente d'utilisation	Résultat en attente d'utilisation	
Budget Principal	30 697 400,00	0,00	30 697 400,00
Régie Rest° administratifs	0,00	0,00	0,00
Déchets Ménagers	13 896 291,55	0,00	13 896 291,55
Assainissement	0,00	0,00	0,00
Régie du SPANC	157 926,00	0,00	157 926,00
Transports	82 060 303,28	0,00	82 060 303,28
Parcs de stationnement	11 316 221,64	1 042,89	11 317 264,53
Abattoir	7 107 242,93	0,00	7 107 242,93
Régie Abattoir	426 857,24	0,00	426 857,24
Crématorium	1 747 478,58	1 266 254,37	3 013 732,95
SEPF	30 406,87	0,00	30 406,87
Caveaux	0,00	0,03	0,03
Réseau de Chaleur	0,00	578 790,85	578 790,85
Lotissements	0,00	5 875,51	5 875,51
ZAC	1 473 988,04	20 343,30	1 494 331,34
ZAC du TASTA	0,00	588,81	588,81
ZAC des Quais	0	137,95	137,95
Régie Eau Industrielle	225 021,26	85 099,45	310 120,71
TOTAL	149 139 137,39	1 958 133,16	151 097 270,55
% dans total par rubrique	98,70%	1,30%	100,00%

Ce résultat sera utilisé, en tant que de besoin, dans le cadre des décisions modificatives à intervenir d'ici la fin de l'exercice en cours.

Ceci ayant été exposé, il convient de préciser qu'un certain nombre de propositions figurant dans ce document budgétaire comme, par exemple, divers mouvements internes entre le Budget Principal et ses Budgets annexes à comptabilité de stocks, nécessitent d'être formellement actées dans la présente délibération par le Conseil de Communauté.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au Conseil de Communauté,

- ✓ Après avoir entendu le rapport de M. Vincent FELTESSE, Président de la Communauté, sur le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2012 de la Communauté Urbaine de Bordeaux,
 - Après avoir pris connaissance du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 renouvelée applicable depuis le 1^{er} janvier 2006,
- Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4 renouvelée et ses dérivés applicable depuis le 1^{er} janvier 2008,
- Vu la délibération n°2008/0748 du 28 novembre 2008 arrêtant les modalités de vote du budget à compter du 1^{er} janvier 2009 pour les budgets appliquant l'instruction budgétaire et comptable M14,
- Vu la délibération n° 2008/0747 du 28 novembre 2008 aux termes de laquelle le Conseil de Communauté s'est prononcé, pour la présente mandature, en faveur du régime de provisionnement des risques de type semi-budgétaire pour tous les budgets appliquant l'instruction budgétaire et comptable M14 et pour tous les budgets annexes des services publics à caractère industriel et commercial y compris ceux des régies à simple autonomie financière, appliquant l'instruction budgétaire et comptable M4 et ses dérivés,
- Vu la délibération n° 2012/0409 du 22 juin 2012 adoptant les résultats du compte administratif pour l'exercice 2011 à reprendre au budget supplémentaire 2012,
- Vu la délibération n° 2012/0410 du 22 juin 2012 d'affectation des résultats apparaissant au compte administratif 2011,
- Vu la délibération n° 2011/0167 du 25 mars 2011 révisant et complétant les Autorisations de Programme/Crédits de paiement (AP/CP) mises en œuvre pour une liste de projets du budget de la Communauté Urbaine,
- Vu la délibération n° 2011/0264 du 29 avril 2011 révisant les autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) de la 3^{ème} phase du T.C.S.P.,
- Vu la délibération n° 2011/0884 du 16 décembre 2011 aux termes de laquelle le Conseil de Communauté a adopté le Budget Primitif pour l'exercice 2012,
- Vu les Décisions Modificatives adoptées depuis le début de l'année par le Conseil de Communauté (DM n°1, par délibération n° 2012/0087 du 17 février 2012, DM n°2, par délibération n° 2012/0227 du 13 avril 2012, DM n°3, par délibération n° 2012/0229 du 13 avril 2012, DM n°4, par délibération n° 2012/0228 du 13 avril 2012, DM n°5, par délibération n° 2012/0413 du 22 juin 2012).
- Vu plus particulièrement la Décision Modificative n°3 adoptée par délibération n°2012/0229 du 13 avril 2012, aux termes de laquelle le Conseil de Communauté a autorisé la reprise, en section de fonctionnement du budget annexe Abattoir, d'une partie de son excédent d'investissement dégagé au Compte administratif 2011, pour financer, à hauteur d'un montant estimé à 900.000 €, les charges de démolition et de dépollution du site, conformément à l'accord préalable donné, à titre dérogatoire et exceptionnel, (lettre du 13/12/2011) par M. le Directeur Général des Finances Publiques après consultation de M. le Directeur Général des Collectivités Locales,

pour couvrir des charges exceptionnelles induites par l'arrêt de cette activité, supportée par la Communauté.

- Vu l'avis favorable émis par la Décision Modificative n°2 intégrée au BS 2012 par le Conseil d'exploitation de la régie des Restaurants Administratifs lors de sa réunion tenue le 22 mai 2012.
- Vu l'avis favorable émis sur la « Décision Modificative » n° 1 intégrée au BS 2012 par le Conseil d'exploitation de la Régie Eau Industrielle lors de sa réunion tenue le 10 mai 2012.
- Vu l'avis favorable émis sur la « Décision Modificative » n° 1 intégrée au BS 2012 par le Conseil d'exploitation de la Régie Abattoirs lors de sa réunion du 23 mai 2012.

✓ Après que M. le Président ait vérifié que le quorum était bien acquis, de délibérer sur le fait :

1^o) – **d'autoriser** l'attribution par le budget principal, dans le respect des dispositions prévues par les articles 7 et 15 de la loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) du 30 décembre 1982, d'une subvention d'exploitation d'un montant de 573.480,93 € au budget annexe Transports affectée en dépenses imprévues :

- au budget principal, en dépenses de la section de fonctionnement, au chapitre 65, à l'article 657364, s/fonction 8150,
- au budget annexe Transports, en recettes de la section de fonctionnement, au chapitre 77, à l'article 77400001 « subventions exceptionnelles du Budget Principal » et en dépenses au chapitre 022, à l'article 02200001 « Dépenses imprévues ».

2^o) – **d'autoriser** l'attribution par le Budget Principal, en complément des 3.650.000 € déjà attribués dans le cadre du Budget Primitif 2012, en provenance de l'enveloppe de financement du TCSP, d'une subvention d'équipement complémentaire d'un montant de 5.100.000 € au Budget annexe de l'Assainissement collectif pour la prise en charge de travaux de déviation de réseaux afférents à la réalisation de 3^{ème} phase du TCSP, travaux qui n'ont pas à être supporté par les ressources propres de ce budget annexe. Cette subvention est inscrite au Budget Principal, en dépenses de la section d'investissement, au chapitre 204 à l'article 2041642 S/Fonction 01, Code TW30 et au Budget annexe concerné, en recettes de la section d'investissement, au chapitre 13 à l'article 1315 Code TW30 et, en dépenses, au chapitre 23 à l'article 2135, Code TW30.

3^o) – **d'autoriser** l'octroi par le Budget Principal d'une avance remboursable :

- ✓ d'un montant de 4.300.000 € au Budget annexe de la ZAC des Quais à Floirac pour le financement de la poursuite de l'aménagement de cette zone dans l'attente de son remboursement par les produits de commercialisation des terrains aménagés.
- ✓ d'un montant de 1.784.387,50 € au Budget annexe de l'opération « Bioparc » située sur les communes de Pessac et Mérignac pour compléter le financement de travaux

d'aménagement de cette zone dans l'attente de son remboursement par les produits de commercialisation des terrains aménagés.

Ces avances sont imputées au Budget Principal, en dépenses de la section d'investissement, au chapitre 27 à l'article 27638, S/Fonction 01 et aux Budgets annexes concernés, en recettes de la section d'investissement, au chapitre 16 à l'article 168758.

- 4^o) – **d'autoriser** le versement au Budget annexe de la Régie Abattoir d'une subvention d'exploitation d'un montant de 42.451,14 €, dans le respect du 1^o de l'alinéa 3 de l'article L 2224-2 du C.G.C.T, pour être affectée, en dépenses, à la couverture du report à nouveau déficitaire provenant du Compte administratif 2011, cette Régie en cours de clôture ayant cessé ses activités d'abattage n'ayant plus de ressources propres.

Cette subvention est imputée en recettes de fonctionnement de la Régie au chapitre 77 à l'article 774.

- 5^o) – **d'autoriser** le versement par le Budget Principal au Budget annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres (SEPF) d'une subvention d'exploitation d'un montant de 15.758,49 €, dans le respect du 1^o de l'alinéa 3 de l'article L 2224-2 du C.G.C.T, pour être affectée, en dépenses, à la couverture du report à nouveau déficitaire provenant du Compte administratif 2011, cette Régie n'ayant pas les moyens avec ses faibles ressources propres de couvrir cette somme.

Cette subvention est imputée au Budget Principal, en dépenses de la section de fonctionnement, au chapitre 67, à l'article 67441, S/Fonction 0260, et en recettes de fonctionnement du budget annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres (SEPF) au chapitre 77 à l'article 774.

- 6^o) - **d'autoriser** le reversement par le Budget annexe Réseau de Chaleur d'un solde de subvention d'équipement versée par le Budget Principal, en provenance de l'enveloppe de financement du TCSP 1^{ère} phase, non consommé par le Budget annexe dont il s'agit. Les crédits à hauteur de 69.130,12 € sont inscrits, au Budget annexe, en dépense d'investissement, au chapitre 13 à l'article 1315, code TW12B et au Budget Principal, en recettes de la section de fonctionnement, au chapitre 77 à l'article 778, S/Fonction 01, code TW12B.

- 7^o) **d'autoriser**, conformément aux termes de la délibération n°2008/0747 du 28 novembre 2008 par laquelle le Conseil de Communauté a fixé ses règles de provisionnement pour la durée de la mandature, la constitution, à hauteur de 273.365 €, d'une provision pour risques et charges de fonctionnement courant dans le cadre du contentieux qui oppose la CUB à BP 3000 au sujet des impôts fonciers des parcs de stationnement concédés. Cette dotation qui concerne les impôts refacturés à BP 3000 au titre de l'année 2011 (Titre de recette n°2 238 du 20/12/2011) vient compléter celle déjà constituée à hauteur de 1.488.978 € en Décision Modificative n°10 du 20 janvier 2012, sur la Journée complémentaire 2011, pour les impôts fonciers des années 2004-2010.

- 7°) **d'autoriser**, la constitution, à hauteur de 2.000.000 €, d'une provision pour risques et charges de fonctionnement courant dans le cadre d'un recours indemnitaire de plus de 15,5M€ déposé par la Société Alfred Daney auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux aux fins de condamnation de Grand Port Maritime, de la CUB et de la Ville de Bordeaux en réparation d'un préjudice d'engagement non tenu dans le cadre du projet de réalisation d'un ensemble commercial dans la ZA Alfred Daney à Bordeaux. Cette décision n'est pas une reconnaissance de responsabilité mais simplement une mesure élémentaire de prudence comptable, ne préjugant pas, bien entendu, de l'issue finale de l'action contentieuse en cours.
- 9°) - **d'approuver**, chapitre par chapitre, et selon le détail déjà reproduit ci-dessus, le projet de budget supplémentaire 2012 de la Communauté Urbaine,
- 10°) – **d'arrêter** les grandes masses de ce budget supplémentaire 2012 comme suit :

LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d' Ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	425 452 344,58	574 591 481,97	398 864 958,46	505 608 714,55	26 587 386,12	68 982 767,42
Section de Fonctionnement	89 447 437,85	91 405 571,01	35 959 588,92	80 313 103,38	53 487 848,93	11 092 467,63
TOTAUX	514 899 782,43	665 997 052,98	434 824 547,38	585 921 817,93	80 075 235,05	80 075 235,05
EXCEDENT	151 097 270,55		151 097 270,55			
TOTAUX EGAUX 2 à 2	665 997 052,98	665 997 052,98	585 921 817,93	585 921 817,93	80 075 235,05	80 075 235,05

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
 Le groupe des élus Communistes et Républicains s'abstient
 Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,
 Le Président de la Communauté Urbaine,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
 24 JUILLET 2012**

PUBLIÉ LE : 24 JUILLET 2012

M. VINCENT FELTESSE